

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 24 NOVEMBRE 2023

N° 2023-12-06

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre novembre à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du quatorze novembre deux mille vingt-trois, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Didier-Claude BLANC.

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 11

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 13
Exprimées par pouvoirs : 12
Total (mini 19) : 25

Quorum atteint

Délégué-es présents-es

1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 2 voix)

Didier-Claude BLANC

1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteuse de 2 voix)

Agnès ROSSI

9 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)

Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Gilles CREMILLIEUX, Kevin QUEYREL, Michel ROLLAND, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY, Yann TRACOL.

Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Claude AURIAS à Didier-Claude BLANC, Jean-Christophe CAMP à Kevin QUEYREL, Laurent CHAREYRE à Frédéric ROUX, Nicolas DARAGON à Christelle RUYSSCHAERT, Vincent JACQUEMART à Gilles CREMILLIEUX, Jean-François PERILHOU à Agnès ROSSI, Roland PEYRON à Sébastien BERNARD, Éric RICHARD à Philippe CAHN, Pascale ROCHAS à Lionel TARDY.

Délégué-e excusé-e : Pierre COMBES, Jean-Jacques MONPEYSEN, Corinne MOULIN, Marlène MOURIER, Nicole PELOUX, Gérard TENOUX, Danielle TOUCHE.

Monsieur Didier-Claude BLANC déclare la séance ouverte à 14 heures.

Madame Christelle RUYSSCHAERT est nommée secrétaire de séance

Objet : Plan loup et activités d'élevage – projet de recherche « une meute, un environnement, un territoire, un régime alimentaire (METRA) » budget et plan de financement

Montant des dépenses PnrBP	2024	2025
Fonctionnement	32 950 €	24 000 €
Investissement		0 €

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	56 950 €	50 450 €

Rapport :

Le 1^{er} vice-président expose,

En réponse à l'appel à projet 2023 du Plan National d'Actions "Loup et activités d'élevage", lancé sur l'été 2023, le Parc a été sollicité pour s'associer à un consortium sur un projet de **recherche** sur des écosystèmes en présence de meutes de loups dans une approche "meute-centrée". Ce projet, initié sur d'autres territoires (Belledonne, Diois, Ste Victoire) propose d'étendre ses territoires d'étude aux Pnr des Baronnies provençales et de la Sainte-Baume. Au travers de la collecte d'échantillons (crottes) sur les territoires partenaires, l'objectif est :

- d'identifier le régime alimentaire des loups sur les territoires ;
- de réaliser des suivis génétiques au travers de méthodes de collectes allégées ;
- d'initier des analyses de la répartition spatiale des loups en croisant une diversité de facteurs (géographiques, écologiques, pastoraux).

Pour le Parc, cela consisterait à prendre en charge :

- la collecte d'une centaine de crottes de loups, à l'échelle du territoire d'une ou deux meutes, de février 2024 à février 2025. Ces échantillons seront analysés dans le cadre d'une analyse globale entre tous les territoires ;
- Un diagnostic de la présence de troupeaux et des mesures de protection mises en œuvre sur la zone.

Le Parc participera aussi à la construction de la gouvernance du projet, en associant des membres du CSEP et des partenaires locaux dès le début et sur la durée du projet.

Le budget de l'opération et le plan de financement prévisionnel sont les suivants :

Dépenses prévisionnelles (€ TTC)		Recettes en €	
Collecte ADN	500	DREAL – Fonds du PNA loup et activités d'élevage, programme de recherche 2023	50 450 €
Prestation - Extraction – amplification – séquençage NGS pour 100 échantillons	24 000		
Prestation formation préalable à l'échantillonnage	1 950		
Expertise pastorale complémentaire – prestation	15 000		
Accueil d'un stagiaire M2 – diagnostic de la présence et de la protection des troupeaux sur la zone d'étude et frais de mission	5 000		
Valorisation des résultats (stage en 2025 ou prestation)	4 000		
Sous-total dépenses éligibles	50 450 €	Sous total	50 450 €
Temps de travail (180h) + frais structure (10%) – non éligible	6 500	Auto-financement du Parc – (Valorisation de l'ingénierie interne)	6 500 €
TOTAL	56 950 €	TOTAL	56 950 €



Délibération

- ◆ Vu la délibération 2019-02-02 du 20 février 2019 pour l'élaboration d'un programme d'actions à l'échelle du Parc des Baronnies provençales
- ◆ Considérant que ce projet participe à l'axe 1 du plan d'actions loup et élevage visant à améliorer la connaissance sur le loup pour mieux s'en protéger,

Après en avoir délibéré, par 6 voix pour, 11 voix contre et 8 abstentions, le Bureau Syndical

- **Rejette** l'engagement du Parc dans le consortium de recherche et le projet présenté
- **Rejette** la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

